



COMPTE RENDU

Comité Syndical du 28 octobre 2025 à 20h

Mairie de Pruillé le Chétif

Présents : Monsieur Barrier, Madame Viaud, Monsieur Mahé, Madame Leballeur, Monsieur Gandon, Madame Robin, Madame Carriere, Monsieur Jouanny

Absents : Madame Piron, Monsieur Poulain, Madame Blanchet, Monsieur Breteau, Madame Duluard, Madame Herman

Excusé : Monsieur Pollefoort

Madame ROBIN est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du Comité syndical du 23 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES : Suppression du poste de coordinateur territorial à 100%, création du poste de coordinateur territorial à 80%	<i>Délibération</i>
--	---------------------

La présidente informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant du SIVOM.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La présidente propose à l'assemblée :

- La suppression du poste de coordinateur territorial à 1 ETP
- La création du poste de coordinateur territorial à 0.80 ETP

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, de supprimer et de créer un emploi.

L'assemblée délibérante décide :

- D'instituer la suppression à compter du 1^{er} janvier 2026, du poste du poste de coordinateur territorial à 1 ETP et la création à compter du 1^{er} janvier 2026 du poste de coordinateur territorial à 0.80 ETP ;
- De modifier le tableau des effectifs ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent ;
- De charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2026.

Avis du Bureau :

Vote à main levée : 8 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 8

PROJET SOCIAL : Présentation du nouveau Projet Educatif de Territoire	<i>Information</i>
---	--------------------

Le projet social de territoire (PEDT) est un outil de collaboration locale signé entre le SIBC, les communes, la CAF, l'éducation nationale et la SDJES. Il concerne les enfants de 0 à 18 ans et a été co-construit avec l'ensemble des participants. Il se déroulera jusqu'en septembre 2028.

Les objectifs de ce PEDT :

- Favoriser le lien à la nature et une alimentation durable

- Promouvoir l'ouverture culturelle et le respect des autres
- Développer l'autonomie, le partage et la mobilité à travers la découverte de nouvelles activités

Le PEDT est suivi par un comité de pilotage annuel réunissant l'ensemble des acteurs impliqués et pourra faire l'objet d'avenants pour modification.

Après en avoir été informé, le comité syndical :

- Adopte le projet éducatif de territoire 2025-2028
- Autorise Madame la Présidente à signer tout document se référant à cette affaire.

Décisions prises en vertu d'une délégation du Comité Syndical

<i>Information</i>

Néant.

Questions diverses

<i>Information</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45